

Motion de l'AG des personnels de l'Education réunie le jeudi 16 mars à Laval

Les 35 personnels de l'Education, syndiqués, ou non-syndiqués en grève, réunis en AG le 16 mars avec les syndicats FO, CGT, FSU, SUD :

Constatent :

- Que des mobilisations importantes ont lieu dans de très nombreux secteurs, en France, mais aussi en Mayenne dans le public comme dans le privé, et que l'opposition est toujours présente, et même grandissante.
- Que même après 8 journées de mobilisations historiques le gouvernement s'obstine tout en étant de plus en plus fébrile. Cette réforme est la contre-réforme de trop qui vient malmener encore plus les personnels qui subissent déjà les bas salaires, les suppressions de poste et des conditions de travail dégradées.

Alertent :

- sur le fait que les 64 ans sont minimum prévu par le projet de loi, et que pour une retraite sans décote, l'immense majorité d'entre nous devra attendre 67 ans, sans aucune garantie d'avoir une pension complète.
- sur les conséquences de l'amendement du député renaissance Marc Ferracci. Cet amendement, même s'il a été retiré par le Sénat, porte en germe la fin du calcul de la retraite des fonctionnaires sur les 6 derniers mois.

L'AG rappelle que même si la loi est votée à l'assemblée Nationale, que même si le gouvernement passe en force avec un 49.3, rien n'est plié. Les personnels grévistes réunis en AG, considèrent qu'à l'instar du CPE en 2006, le retrait de ce projet de réforme reste notre objectif.

En réalité, malgré les difficultés et les mensonges et les manœuvres de Macron, les salariés, les jeunes, la population dans son ensemble restent opposés à ce projet et n'acceptent pas les tentatives de passage en force de Macron !

Le gouvernement seul prend la responsabilité de cette situation. C'est ce gouvernement qui maintient sa réforme des retraites contre l'immense majorité. C'est lui qui maintient la pression sur les professeurs, les lycéens avec le Bac « *Blanquer* » avec un calendrier intenable absurde et irresponsable. *L'AG rappelle que des préavis de grève sont déposés pour toute la semaine prochaine.*

Estiment :

- Qu'il faut multiplier les formes d'action pour continuer à se faire entendre, monter d'un cran, amplifier et durcir le mouvement.
- Qu'il faut ancrer durablement la grève dès demain vendredi 17 mars

L'assemblée décide de reconduire la grève vendredi 17 mars, lundi 20 mars (premier jour des épreuves de spécialité du BAC) et mardi 21 mars et appelle tous les personnels à rejoindre les actions décidées par l'intersyndicale interprofessionnelle dès demain.

D'appeler tous les PE à se tenir prêts en envoyant leur déclaration d'intention de grève pour toute la période ([modèle intersyndicale SNUDI-FO, SNUIPP-FSU, CGT, SUD](#)) c'est un point d'appui important qui contribue au rapport de force.

De mandater les organisations syndicales présentes pour diffuser largement cette motion

D'appeler les collègues du département à faire remonter les prises de positions des établissements scolaires (motions, avis, décisions...)

Adoptée à l'unanimité